

# Les titres

## ECONOMIE ET DROIT

### Définition légale

Ce sont des papiers valeurs auxquels un droit est incorporé d'une manière telle qu'il soit impossible de le faire valoir ou de le transférer indépendamment du titre (CO art. 965).

### Types de papiers valeurs

- Les chèques
- Les cédules hypothécaires
- Les obligations
- Les actions

### But des obligations et des actions

Pour financer leur développement, les entreprises peuvent soit contracter un emprunt bancaire, soit émettre de la dette sous forme d'obligations ou encore augmenter le capital en émettant de nouvelles actions. Les collectivités publiques (cantons, pays, entreprises publiques, etc) ont également besoin de sommes importantes d'argent et peuvent passer par le marché des capitaux en émettant des obligations pour se financer.

De l'autre côté, le but pour une personne physique ou morale est d'investir en réalisant un gain (un rendement) sur la somme investie dans des obligations ou des actions.

### Les obligations

Ce sont des titres au porteur dont le possesseur est le propriétaire légal. Une obligation est une dette émise par une société dans le but de trouver du financement. La somme empruntée est remboursée à l'échéance. Chaque année un coupon (un intérêt sur la valeur nominale) est versé à l'investisseur et le montant est fixe durant toute la durée. L'entreprise peut parfois être en droit de rembourser l'obligation avant son terme.

- **Type** : emprunt, droit de créance sur l'entreprise
- **Durée** : fixe
- **Taux de coupon** : fixée à l'avance et fixe durant la durée de l'obligation (% du nominal)
- **Rembourser** : à l'échéance à la valeur nominale
- **Négociable/échangeable** : oui au porteur
- **Valeur** : variable selon l'offre et la demande (en dessous, en dessus du pair, au pair).  
Le prix d'une obligation est exprimé en % du nominal (généralement de 80 à 120)

Le taux d'intérêt ou taux de coupon dépend de la qualité de l'émetteur de la dette (solvabilité), taux des intérêts bancaires, de la monnaie de l'emprunt, de la durée de l'emprunt et de l'inflation.

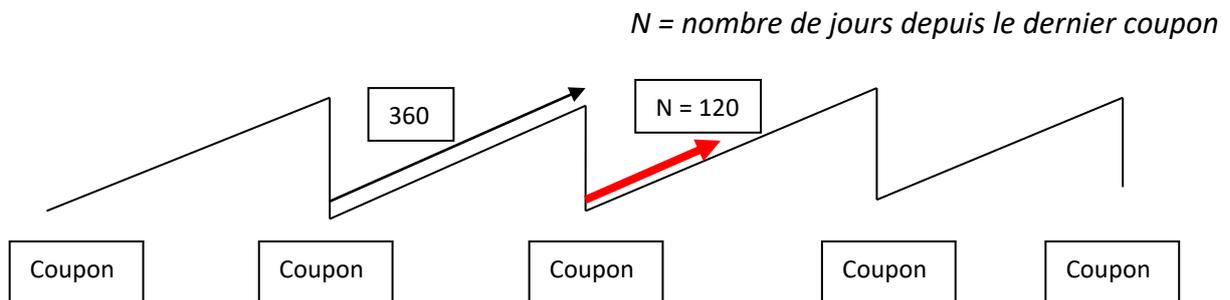
Il est très important de renseigner sur l'entreprise qui émet des obligations ainsi que sur le marché avant d'investir, car il n'est pas forcément facile de trouver un acheteur en cas de revente.

Lorsqu'un investisseur désire acheter une obligation après son émission à un autre investisseur, celui-ci doit payer au vendeur un intérêt couru pour le temps écoulé (en jours) depuis le dernier coupon jusqu'à la date de négociation de l'obligation.

Le détenteur de l'obligation a le droit à un coupon qui est fixe et qui se verse chaque année (360 jours), calculé sur la valeur nominale.

L'acheteur devra donc s'acquitter du prix de l'obligation, de l'intérêt couru et des frais de courtage.

**Impôt anticipé** : jamais sur l'intérêt couru mais toujours sur le coupon !!!!



## Les formules :

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>+ Prix d'achat</b>      | nominal * cours (en %)                        |
| <b>+ Intérêt couru</b>     | nominal * taux de coupon * ( <b>N</b> / 360)  |
| <b>+ Frais de courtage</b> | prix d'achat * commission de la banque (en %) |
| <b>= Capital engagé</b>    | montant déboursé                              |

Ici, **N** représente le nombre de jour depuis le dernier coupon.

|                      |                          |
|----------------------|--------------------------|
| <b>Coupon touché</b> | nominal * taux de coupon |
|----------------------|--------------------------|

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>+ Prix de vente</b>     | nominal * cours (en %)                         |
| <b>+ Intérêt couru</b>     | nominal * taux de coupon * ( <b>N</b> / 360)   |
| <b>- Frais de courtage</b> | prix de vente * commission de la banque (en %) |
| <b>= Capital récupéré</b>  | montant encaissé                               |

Ici, **N** représente le nombre de jour depuis le dernier coupon.

$$\text{Taux de coupon} = \frac{\text{Coupon encaissé}}{\text{Valeur nominale}}$$

$$\text{Taux de rendement direct} = \frac{\text{Coupon encaissé}}{\text{Prix d'achat}} = \frac{\text{Taux de coupon ( en \% )}}{\text{Cours d'achat ( en \% )}}$$

$$\text{Taux de rendement global} = \frac{\text{coupons encaissés} + (\text{capital récupéré} - \text{capital engagé})}{\text{capital engagé SANS INTERET COURU}} \times \frac{360}{\text{N}}$$

Ici, **N** représente le nombre de jour entre l'achat et la vente de l'obligation, donc le nombre de jours que nous avons gardé l'obligation.

## Les actions

Les actions sont des titres au porteur dont le possesseur est le copropriétaire légal d'une société anonyme (SA). Les propriétaires, investisseurs et détenteurs de ces titres sont appelés les actionnaires et leur responsabilité n'est limitée qu'au montant de la somme investie.

En règle générale, le capital d'une SA est reparti entre plusieurs actionnaires, qui reçoivent chacun des titres proportionnellement au montant investi. Ces papiers valeurs sont appelés des actions. En investissant dans des actions, nous devenons propriétaire d'une partie de la société et percevons un dividende (part du résultat de l'entreprise) une fois par année.

Un actionnaire dispose de :

- **Droits patrimoniaux** : droit à un dividende (part du bénéfice de l'entreprise), droit de souscription lors d'émission de nouvelles actions (augmentation du capital), droit à une partie du solde lors de la liquidation de la société.
- **Droits sociaux** : droit de prendre part à l'assemblée générale (AG), droit de vote, droit d'élire le conseil d'administration (CA) ainsi que l'organe qui vérifie la comptabilité.

La valeur d'une action peut être :

- **nominale** (valeur comptable du capital / le nombre d'actions)
- **intrinsèque** (valeur des fonds propres / nombre d'actions)
- **boursière** (prix auquel s'échange le titre sur les marchés financiers)

Théoriquement la valeur intrinsèque devrait correspondre à la valeur boursière.

- **Genre** : titre de propriété d'une part de la société
- **Types** : action au porteur (se transmettre sans formalité), action nominative (établie avec le nom de l'actionnaire et la transmission est soumise à des conditions), action privilégiée (avantages particuliers comme des droits de vote supplémentaires à l'AG)
- **Durée** : illimitée
- **Taux de dividende** : variable en fonction des résultats de l'entreprise (% du nominal ou en CHF par action)
- **Négociable/échangeable** : oui au porteur
- **Montant** : variable selon l'offre et la demande (bourse)

Pour financer son développement ou de nouveaux projets, l'entreprise peut émettre de nouvelles actions à la valeur boursière actuelle. Cependant, les actionnaires actuelles voient la valeur nominale et leur action réduite et la société s'expose au risque de se faire racheter par une autre société qui souhaite en prendre le contrôle.

**Impôt anticipé** : toujours sur le dividende versé (35%)

## Les formules :

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>+ Prix d'achat</b>      | cours (en CHF)                                |
| <b>+ Frais de courtage</b> | prix d'achat * commission de la banque (en %) |
| <b>= Capital engagé</b>    | montant déboursé                              |

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Dividende touché</b> | nominal * taux de dividende <b>OU</b> en CHF par action |
|-------------------------|---|

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>+ Prix de vente</b>     | cours (en CHF)                                 |
| <b>- Frais de courtage</b> | prix de vente * commission de la banque (en %) |
| <b>= Capital récupéré</b>  | montant encaissé                               |

$$\text{Taux de dividende} = \frac{\text{dividende encaissé}}{\text{Valeur nominal}}$$

$$\text{Taux de rendement direct} = \frac{\text{dividende encaissé}}{\text{Prix d'achat}} = \frac{\text{Taux de dividende ( en \% ou CHF )}}{\text{Cours d'achat ( en CHF )}}$$

$$\text{Taux de rendement global} = \frac{\text{dividendes encaissés} + (\text{capital récupéré} - \text{capital engagé})}{\text{capital engagé}} \times \frac{360}{n}$$

Ici, **n** représente le nombre de jour entre l'achat et la vente de l'action, donc le nombre de jours que nous avons gardé l'action.

$$\text{Valeur intrinsèque} = \frac{\text{capitaux propres avec réserves}}{\text{nombre d'actions}}$$

## **La bourse**

Il s'agit d'un marché financier où s'échangent les titres comme des obligations ou des actions. Chaque pays dispose d'une place boursière désormais informatisée, en Suisse, la SIX (Swiss Exchange). La proportion des SA cotées atteints environ 0.2 % des SA en Suisse. Pour acheter des titres sur les marchés boursiers il est nécessaire de faire appel à des intermédiaires comme des banques. C'est pour cette raison que toutes les transactions (lors d'un achat ou d'une vente) des frais de courtage doivent être payés.

## **Le cours de l'action**

La valeur de l'action est fixée dans la monnaie de la place boursière. Son cours dépend de l'offre et de la demande mais aussi des perspectives commerciales futures et des bénéfices potentiels. C'est pourquoi, certaines entreprises, qui cumulent de lourdes pertes, comme Uber ou Spotify, ont des valeurs boursières importantes et profitent de sa réputation et surtout de l'espoir de bénéfices futurs importants. Le cours de bourse peut être parfois très éloigné de la valeur intrinsèque de l'action. Les facteurs politiques influencent également la valeur des titres, comme une guerre commerciale entre deux pays, un ralentissement de l'économie nationale, etc.